

Reflet

Informations municipales de Guichen•Pont-Réan

Edito

Le pays traverse une situation inédite, extrêmement compliquée, à laquelle nous devons tous faire face avec le plus de résilience possible.

J'ai déclenché le plan communal de sauvegarde le 17 mars dernier et mis en place les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de l'ensemble des habitants. Les services municipaux, qu'ils travaillent à distance ou sur le terrain en effectif réduit, restent mobilisés afin d'assurer la continuité du service public et répondre à l'ensemble de vos questions.

Nous travaillons d'ores et déjà à l'après, au déconfinement. Avec les élus et les agents, en lien avec la Préfecture, la Région, le Département et la Communauté de communes nous mettons tout en œuvre pour que le retour à la normale se fasse le plus sereinement possible.

Je tiens à remercier le personnel soignant de Guichen et d'ailleurs, et toutes les personnes qui travaillent en première ligne en s'exposant aux risques que nous connaissons. Je salue également les bénévoles qui proposent leur aide pour accompagner les personnes seules et ceux qui fabriquent des masques et autres protections.

D'ici le 11 mai, je compte sur chacun d'entre vous pour respecter les consignes de confinement et les gestes "barrière" lorsque vous n'avez d'autres choix que de sortir. N'oubliez pas : en restant chez vous, vous sauvez des vies !

Joël Sieller

Fermeture de la Mairie au public

Depuis le 17 mars, la Mairie est fermée au public, mais un **accueil téléphonique est toujours en place** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi.

■ Contact : 02 99 05 75 75.

Etat civil

Le service Etat civil reçoit le public sur rendez-vous uniquement pour les **reconnaisances anticipées** et les **déclarations de naissance** (pour une naissance sur la Commune) ainsi que pour les **décès**.

■ Contact : 02 99 05 75 75.

S'INFORMER

Pour ne rien rater de l'actualité de votre Ville plusieurs outils sont à votre disposition : le site Internet www.guichenpontrean.fr, la page Facebook et les panneaux lumineux. Ces supports sont mis à jour quotidiennement. Vous pouvez également vous brancher sur Radio Laser (95,9) !

PROTECTIONS

Les masques

La Ville étudie actuellement la possibilité d'acheter des masques en tissu à destination des Guichenaïs et Pont-Réannais, afin d'éviter la propagation du Covid-19 à l'issue de la période de confinement. Un travail est mené avec les autres communes de VHBC, et plus largement du Département, pour mettre en place un regroupement de commandes.

Dès qu'une décision sera prise, la Ville informera l'ensemble des habitants par le biais du site internet (www.guichenpontrean.fr), de la page Facebook, des panneaux lumineux. Une communication sera également passée dans le Ouest France et sur Radio Laser (95,9).

SOLIDARITÉ

Aide aux personnes fragiles

Les personnes seules ne pouvant plus satisfaire les besoins essentiels de la vie, notamment l'achat de denrées alimentaires ou de produits pharmaceutiques, peuvent faire appel au Centre communal d'action sociale afin de mettre en place un accompagnement. Les aides à domicile ainsi qu'une équipe de bénévoles, composée d'habitants et d'élus, sont mobilisées pour répondre aux sollicitations. Il est également possible de faire une demande de portage de repas à domicile.

Ces démarches seront bien entendu assurées en respectant les conditions sanitaires en vigueur.

■ Contact : CCAS au 02 99 05 35 92.

Accueil téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



RÉGLEMENTATION

Accès interdits

Des arrêtés préfectoraux ou municipaux ont été pris afin de limiter l'accès à certains espaces publics afin d'éviter la propagation du Covid-19, vous ne pouvez ainsi plus vous rendre :

- > à la Cale de Pont-Réan et sur les bords de Vilaine
- > sur les aires de jeux et les parcours sportifs de Guichen et Pont-Réan

Fermetures

Les bâtiments accueillant du public sont tous fermés jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit de tous les **équipements sportifs** (y compris les terrains de foot et les city stades), **des lieux culturels** (Espace Galatée, médiathèque, cinéma, ludothèque...), les bâtiments scolaires et périscolaires (Île Ô Mômes et Espace jeunes).

Églises

Les regroupements dans les églises sont interdits sauf pour la célébration d'obsèques dans la limite de 20 personnes.

Jardins familiaux

Les personnes peuvent s'y rendre pour assurer le maintien d'un approvisionnement direct dans la limite des règles prévues par les mesures de confinement (déplacement individuel limité dans le temps à 1h, aucun rassemblement sur le site, respect des gestes "barrière" et des mesures de distanciation).

COURRIER

La Poste

La Poste de Guichen est ouverte mais assure un service plus limité. Vous pouvez venir chercher ou envoyer des colis ou des recommandés et effectuer vos démarches bancaires. Le courrier est toujours distribué mais de façon moins régulière qu'habituellement.

L'agence postale de Pont-Réan est fermée au public.

ENFANCE-JEUNESSE

Service d'accueil minimum pour les enfants



Suite à la fermeture des écoles, la Commune a mis en place un service minimum d'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur la Commune et dont les parents exercent une profession de santé, de sécurité ou en lien avec la gestion de crise. Ce dispositif est organisé du lundi au vendredi à l'école Jean Charcot, de 7h30 à 17h30.

Les enfants sont accueillis par

des enseignants sur les temps de classe et des agents municipaux sur les temps périscolaires (matin, midi et soir). Durant les vacances, même lieu, mêmes horaires, mais plus de "travail en classe", au programme : activités, jeux et détente avec des agents de la Ville !

Si des demandes pour des 0-3 ans venaient à être formulées, le multi-accueil rouvrirait ses portes.

■ **Contact : service Affaires scolaires - service.scolaire@ville-guichenpontrean.fr**

ÉCOLES

Inscriptions scolaires

Difficile durant cette période de se projeter... et pourtant, il faut penser à la rentrée scolaire 2020-2021 ! Habituellement, les inscriptions des enfants dans les écoles publiques de la Ville se font en Mairie mais les conditions actuelles ne permettent pas aux services d'accueillir les parents, la Commune a donc mis en place une procédure d'inscription dématérialisée.

Vous avez jusqu'au 15 juin pour faire cette démarche en vous rendant sur le site internet guichenpontrean.fr - rubrique "Actualités"

■ **Renseignements : secretariat.scolaire@ville-guichenpontrean.fr**

ÉNERGIE

Eclairage public

Vous l'avez peut-être remarqué : il n'y a plus de lumière dans la Ville le soir : l'éclairage public a été coupé. Pourquoi ne pas faire un geste pour la planète étant donné que nous ne devons pas sortir et que les jours rallongent ? Profitez-en pour observer le ciel... une pluie d'étoiles filantes est prévue entre le 21 et le 22 avril, et sur le site de Radio Laser on vous explique comment l'observer !

■ **www.radiolaser.fr**

SANITAIRE

Comment entretenir votre masque en tissu ?

Avant toute utilisation les masques en tissu doivent être parfaitement propres. Ils ne s'utilisent qu'une fois par jour. Ils doivent être lavés et désinfectés après chaque utilisation.

Pour désinfecter votre masque 2 techniques sont possible :

- > le laver à la machine à 90° ou 60°C pendant 30 min
- > le laver à la main à l'eau et au savon bien le rincer puis le mettre dans votre four pendant 30 min à une température de 70°C.

A noter : le repassage pendant 2 à 3 min uniquement ne serait pas suffisant pour tuer les virus contenus dans le masque.

Le port du masque ne doit pas vous faire oublier les gestes "barrière" !

COMMERCES

Soutenir les commerces de proximité...

Vous souhaitez vous approvisionner en produits frais et locaux ? Ça tombe bien : juste à côté de chez vous des commerçants et des producteurs vous accueillent durant cette période de confinement ! Des commerces non alimentaires sont également ouverts.

Retrouvez les horaires d'ouverture, qui ont parfois été modifiés, et plus d'informations sur le site internet de la Ville.

- > **Grandes surfaces** : Hyper U - Lidl
- > **Moyennes surfaces** : Carrefour city - Le Goût du bio, Magasin Bio
- > **Les boulangeries** : Boulangerie du Pont - Boulangerie d'à côté - Boulangerie Bazin - Du fournil au drive - Au Fournil de Thierry
- > **Les boucheries** : Boucherie Dardenne - Qualité Viande
- > **Les ventes à emporter/en drive** : le Gargantua - Chez Ai - Tous à la cave Histoire de Vanille - La Grange

...et les producteurs locaux

- > **Le Goût d'ici** – marché bio et local en ligne
- > **La Ferme des Petits bonhommes** : fruits et légumes
- > **La Pomme du coteau** : pommes à compote – 7 sortes de jus de pommes (pétillant, parfumé...) – œufs – légumes
- > **Le Rocher de la Licoisière** : céréales bio – foin et paille pour basse-cour et petits animaux
- > **Christian Hillion** : œufs

Food truck

- > **vendredi soir** : pizza à Guichen
- > **samedi midi** : galette/saucisse à Guichen
- > **dimanche matin** : poulet rôti à Pont-Réan
- > **dimanche soir** : pizza à Pont-Réan

Commerces non alimentaires

Pharmacies

- > Clech
- > Des Halles
- > Rimbault

Garages

- > JFG – Spécialiste voitures sans permis et service rapide pour toutes voitures
- > Garage Cormier (Peugeot)
- > Garage du rond-point (Citroën)

Bars tabacs

- > L'Escale
- > L'Embuscade
- > Le KF

Jardinerie

- > Magasin vert
- > Graineterie Taillard

Motoculture

- > SARL Poulain

Jeux - jouets

- > Bleu kanell
- Sur commande/livraison

ALIMENTATION

Le marché du mardi matin

Comme de nombreuses communes du département, Guichen a fait le choix de permettre aux habitants de réaliser leurs achats de produits frais issus de producteurs locaux sur le marché, en mettant en place des mesures drastiques afin d'assurer la sécurité de tous, acheteurs comme vendeurs. Détails.

Concernant l'aménagement des allées, des stands et la circulation, des barrières ont été installées afin d'espacer chaque stand d'au moins 7 mètres les uns des autres.

Des barrières ont aussi été positionnées pour instaurer un sens de circulation et permettre de maintenir un espace de plus de 2 mètres entre les clients qui se croisent.

De la rubalise a été accrochée entre les barrières et à l'entrée de chaque stand afin de bien identifier le sens de circulation pour l'accès à chaque marchand.

Le policier municipal veille au respect des consignes en étant présent tout au long de la matinée.

Les commerçants nettoient leur appareil à carte bleue avec une lingette après chaque usage.



DÉCHETS

Gestion des déchets

Malgré le Covid-19, les agents du Smictom restent mobilisés, il n'y a, pour l'instant, pas d'impact sur le ramassage des déchets ! A contrario, toutes les déchetteries du territoire sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre.



Biodéchets

Votre stock de sacs biodéchets est épuisé ? Voici des astuces pour continuer à utiliser ces bacs : garnissez-les de papier journal ou réutilisez les sacs avec la mention "ok compost" des rayons fruits et légumes (cf photo ci-contre) ou bien ceux en papier kraft, (attention ils ne doivent pas comporter de fenêtre en plastique !).

Les cartes d'accès aux déchetteries

Pensez à l'après ! Vous pouvez demander vos cartes d'accès aux déchetteries par le biais d'un formulaire disponible sur le site du Smictom. Les modalités de distribution/retrait ne sont pas encore définies, mais pas d'inquiétude, l'accès aux déchetteries restera libre jusqu'à la fin de l'année.

Rappel

Il est totalement interdit de déposer vos déchets verts sur l'espace public ou de les brûler. Ces incivilités sont passibles d'amendes (dépôt sauvage : 68 € et brûlage : 450 €)

■ Plus d'infos sur le site du Smictom des Pays de Vilaine : smictom-paysdevilaine.fr

Repas des aînés

Suite aux annonces présidentielles et afin de protéger la santé des aînés, la Commune a fait le choix de reporter le repas prévu le 13 mai.

.....

Respectons-nous !

Le confinement est très compliqué pour tous, soyons donc solidaires et respectons les voisins qui sont en télétravail ainsi que le repos des soignants et des personnes qui sont en première ligne : en journée évitons les activités trop bruyantes entre 10h et 16h.

.....

Attestation de déplacement

Il est interdit de se déplacer sans son attestation. Vous pouvez la télécharger sur le site de la Ville sur la page "Information corona virus".

Violences conjugales

Les victimes peuvent faire un signalement par SMS au 114 ou par téléphone au 17.

Par ailleurs, le 3919, numéro d'écoute national, reste opérationnel depuis le 22 mars et une plate-forme arretonslesviolences.gouv.fr est ouverte 24h/24, 7j/7.

Si vous avez connaissance de violences, ne restez pas sans rien faire, alertez !

.....

Solidarité numérique

Vous avez besoin d'être aidé dans vos démarches en ligne, durant cette période de confinement ? L'Agence nationale de la cohésion des territoires ouvre une plateforme de mise en relation, par téléphone, de médiateurs numériques. N'hésitez pas à les contacter au 01 70 772 372 !

Au jardin

Lorsqu'on est confiné à la maison et que la météo est agréable, s'occuper du jardin est un vrai plaisir. Mais quand on taille, tond, désherbe... les déchets verts s'accumulent et... les déchetteries sont fermées ! C'est l'occasion de se mettre au recyclage "maison".

Mulchez !

Les tontes peuvent être laissées sur la pelouse, elles enrichiront naturellement le sol.

Compostez !

Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire un amendement de qualité pour les sols tout en réduisant ses déchets.

Paillez !

Si vous souhaitez ramasser votre herbe tondue, servez-vous en comme paillage en l'appliquant sur une hauteur de 5 cm maximum. Vous pouvez aussi broyer les feuilles mortes, petites branches coupées, herbes indésirables arrachées en les étalant et en passant dessus votre tondeuse. Ce broyat sera idéal pour pailler votre potager, vos massifs fleuris, vos pieds de haies.

SANTÉ

Pharmacies de garde



26/04 Pharmacie Mercier
Bruz - 02 99 57 13 14

1, 2 et 3/05 : Pharmacie Bertrand et
Riou, Bruz : 02 99 52 60 56

8, 9 et 10/05 : Pharmacie Piton-Spear
Chartres - 02 99 41 21 24

17/05 : Pharmacie Rimbault
Pont-Réan - 02 99 42 21 94

21/05 : Pharmacie Mercier
Bruz - 02 99 57 13 14

24/05 : Pharmacie Rousseau
Bruz - 02 99 52 61 08

31/05 et 01/06 : Pharmacie de Goven
02 99 42 01 54



L'OURS /// Imprimé par nos soins à 4000 exemplaires - Joël Sieller, Directeur de publication - Sylvana Bigot, Rédacteur en chef. Élodie Giroit, rédaction, photos, secrétariat de rédaction Daniel Lelégard, impression. Avril 2020.